

Comprendre les revenus et les ventes pétrolières de l'État en République du Congo grâce à la modélisation financière



RESOURCES for
DEVELOPMENT
CONSULTING

Contexte

- L'ITIE Congo et le Secrétariat International ont initié la présente étude avec l'objectif d'analyser et de mieux comprendre les revenus de l'État passés et futurs tirés du secteur pétrolier.
- Cette étude vise à encourager une plus grande transparence et à renforcer la mobilisation des revenus domestiques en développant des modèles financiers permettant d'expliquer le régime fiscal congolais, les paiements historiques effectués au profit de l'État et d'anticiper les revenus potentiels de l'État au cours des prochaines années.
- Les modèles financiers sur lesquels est fondée cette analyse ont été fournis à l'ITIE Congo en tant qu'outils devant être utilisés dans le contexte national.
- Pour ce faire, l'analyse des interactions entre les volumes de production, le prix de vente du pétrole et les stipulations contenues dans les Contrats de partage de production (CPP) congolais est essentielle, spécialement pour pouvoir anticiper les revenus potentiels de la RC dans les prochaines années.



Données ITIE Congo

- La République du Congo occupe une place de leader en matière de divulgation publique des revenus pétroliers
 - L'ensemble des contrats de partage de production ainsi que leurs amendements sont publiés au journal officiel
 - Les volumes de production sont publiés pour chaque permis depuis 2013
 - Les coûts des projets sont publiés pour chaque permis depuis 2016
 - Des données relatives aux ventes individuelles pétrolières, y compris le vendeur, l'acheteur et le prix de vente réalisé, sont publiées depuis 2016
- Bien que de nombreuses données aient été publiées au fil des années, ces dernières n'ont pas été suffisamment analysées



Termes de référence

1. Quel est le cadre fiscal général du régime congolais et comment se compare-t-il avec d'autres pays producteurs de pétrole ?
2. Pourquoi l'État a-t-il perçu de tels revenus dans le passé et quels sont les revenus anticipés de l'État en utilisant la modélisation financière ?
3. Comment les coûts pétroliers congolais se comparent-ils à ceux d'autres pays et y a-t-il des faiblesses dans les procédures d'audit de ces coûts ?
4. Y a-t-il des différences dans le prix de vente du pétrole réalisé selon les vendeurs et les acheteurs et quel est le système d'établissement du prix fixé ?



La régime fiscal congolais

- Le Congo recourt aux CPP depuis le milieu des années 1990, mais n'utilise pas de « Contrat type » contrairement à de nombreux autres pays.
- Le système traditionnel de partage de production est basé sur le cost oil pour le contracteur, le reste de la production (profit oil) étant partagé entre le contracteur et l'État.
- Les CPP congolais prévoient un « prix haut » comme déclencheur du super profit oil et un plafond potentiel sur la valeur du cost stop.
- Il existe d'importantes variations entre les différents CPP (négociés sur une base individuelle) et un niveau inhabituel de complexité, notamment pour Moho Bilondo et Marine XII.
- Une analyse comparative fiscale avec différents projets pétroliers hypothétiques a été entreprise afin de comparer les stipulations des CPP congolais et celles de contrats dans des pays pairs, avec des éléments communs à l'État et aux sociétés.



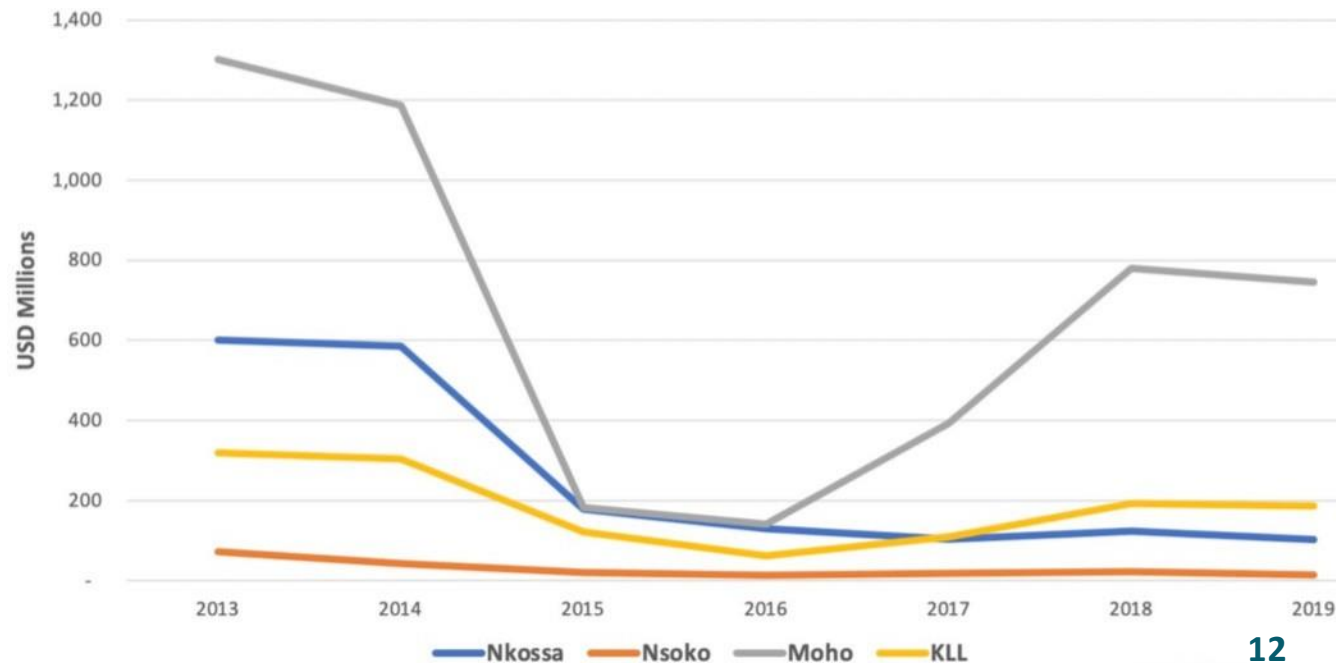
Conclusions de l'analyse comparative

- Aucun ensemble unique de modalités fiscales n'est idéal. Un régime fiscal doit toutefois :
 - Être durable avec un rendement raisonnable pour le contracteur
 - Réserver un montant minimum prévisible pour l'État
 - Permettre à l'État de capter une part croissante à mesure que la rente économique augmente
 - Être relativement simples à superviser et à auditer
- Conclusions communes aux deux études comparatives
 - Les disparités dans les modalités et les amendements augmentent la complexité
 - L'impact du prix haut a nécessité des renégociations
 - Certains régimes fiscaux simplifiés d'autres pays sont plus performants
 - Le système du partage de production en fonction des bénéfices est efficace
 - D'autres pays dépendent davantage de l'imposition du revenu net



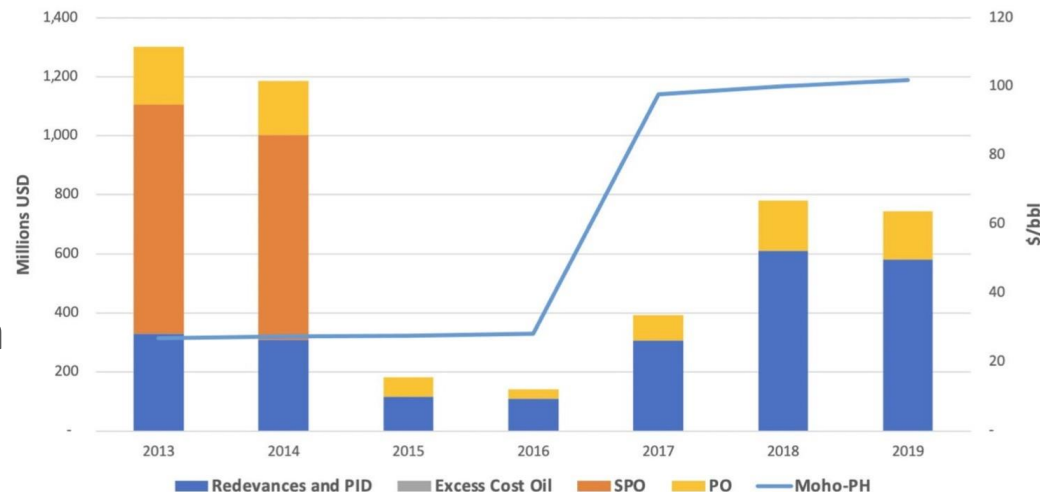
Comprendre les revenus passés : 2013-2019

- Les revenus de l'État combinés sont passés de 2,1 milliards de dollars (2013) à 350 millions de dollars (2016) et jusqu'à 1 milliard de dollars (2019)
- Le prix du pétrole est passé de 100 \$ à 40 \$, avant de remonter à plus de 60 \$
- La production pétrolière combinée a doublé en 2019, à près de 200 kbbl/j
- L'augmentation de la production a compensé la baisse du prix du pétrole
- Les revenus combinés des projets ont été supérieurs d'un milliard de dollars en 2019 par rapport à 2013



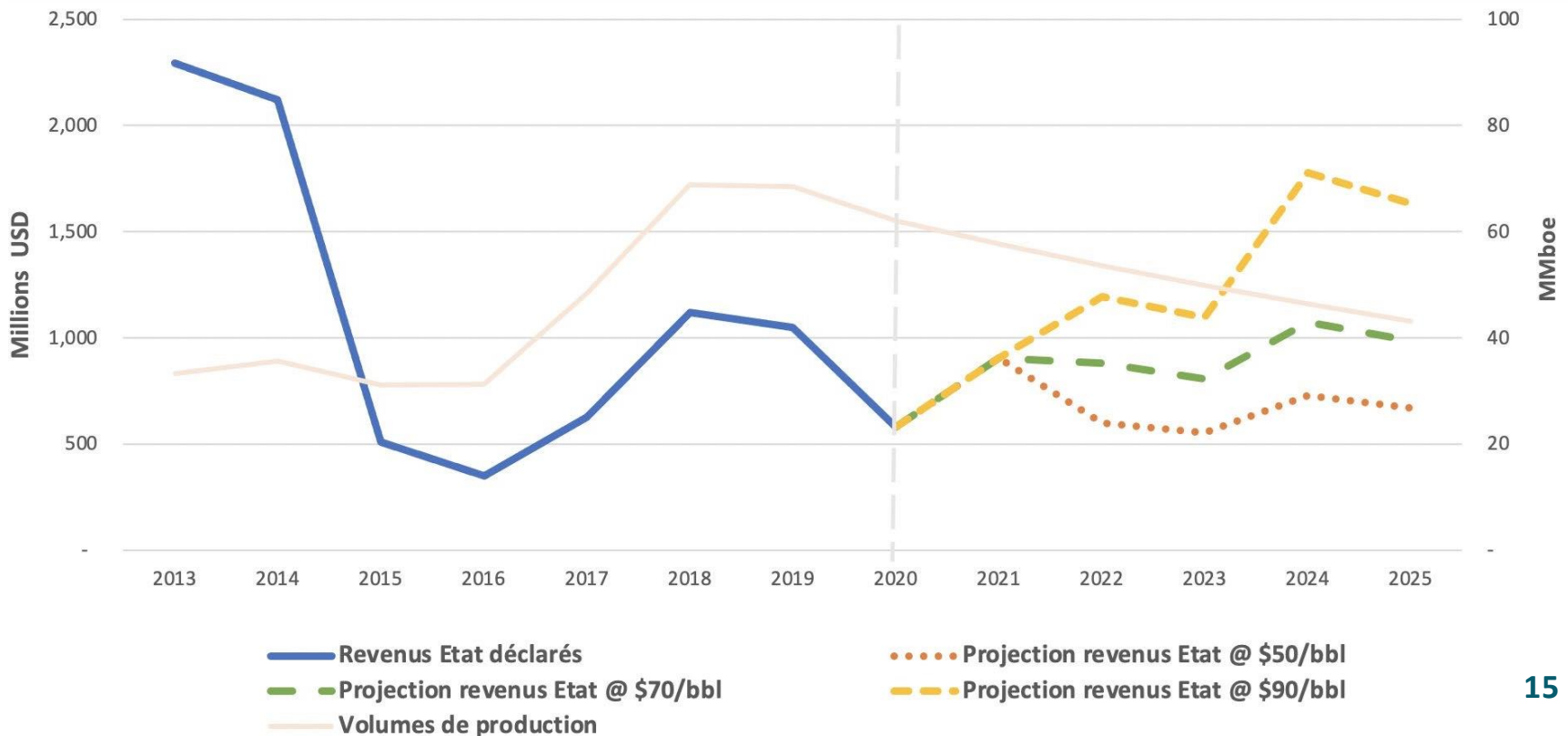
Comment expliquer la baisse de la part de l'État dans les revenus ?

- La baisse des revenus de l'État n'est pas liée aux revenus des projets, mais au fait que la part de l'État est passée de 60 % (2013) à 30 % (2019)
 - Cette baisse a largement causée par l'augmentation du prix haut, en particulier pour Moho et Nkossa
1. L'augmentation du prix haut a supprimé les limites du cost stop, augmentant le cost oil alloué à la récupération des coûts : moins de 20 % des revenus du projet ont été consacrés aux coûts en 2013, mais près de 70 % à partir de 2016
 2. L'augmentation du prix haut signifie que presque aucun super profit oil n'a été alloué (le SPO de Moho en 2013 était de 1,5 milliard de dollars, mais avec l'augmentation du prix haut à 90 \$, aucun SPO n'a été payé en 2018-19



Revenus de l'État jusqu'à 2025

- Revenus historiques jusqu'en 2020, prévisions de 2021 à 2025
- Les revenus du scénario de base augmentent jusqu'à un peu plus d'un milliard de dollars en 2024, en fonction du franchissement du seuil de production de Moho Bilondo
- Le scénario élevé pourrait générer plus de 1,5 milliard de dollars, mais les revenus ne devraient pas retrouver les niveaux de 2013 et 2014



Coûts pétroliers – Analyse et audit

- Des coûts plus élevés signifient qu'une plus grande part de la production du cycle de vie sera allouée au cost oil du contracteur
- Des coûts élevés peuvent être dus à la géologie, à l'emplacement et au marché pétrolier plus large, mais peuvent également être surévalués
- Depuis 2016, l'ITIE Congo a publié plusieurs classifications des coûts annuels des projets pour chaque permis individuel
- Ces données sur les coûts ont servi de base à l'analyse comparative des coûts de développement et d'exploitation par rapport à d'autres projets de la région
- Une analyse a également été menée sur l'audit des coûts pétroliers, en accordant une attention particulière aux modalités relatives aux coûts présentes dans les CPP



Contrôle des coûts et revenus de l'État

- L'impact du contrôle des coûts au Congo sera modeste par rapport à celui d'autres pays car :
 1. le régime fiscal est relativement peu sensible aux coûts en raison du rôle de l'allocation du super profit oil « avant coût »
 2. les permis en cours d'examen devraient rester saturés en termes de coûts, ce qui signifie que les gains de revenus sont reportés au-delà de 2025
 3. le contrôle des coûts aurait été plus efficace avant les investissements à grande échelle dans Moho Bilondo et Marine XII
- Tandis que les bénéfices en termes de revenus pour l'État du contrôle des coûts seront différés, les réductions de coûts seraient immédiatement bénéfiques en réduisant la part des coûts de la SNPC



Résumé des ventes pétrolières

- L'ITIE Congo a divulgué des données sur les ventes pétrolières, y compris des informations sur le mélange, le vendeur, l'acheteur et le prix de vente réalisé pour 2016-2018. Des données supplémentaires ont été fournies pour 2019-2020
- Le Djeno et le Nkossa représentent environ 90 % des ventes totales, les principaux vendeurs étant TEPC pour le Djeno et Eni pour le Nkossa
- De 2016 à 2020, 400 enlèvements ont été effectués par des sociétés pétrolières privées et 114 par la SNPC
- Certains enlèvements d'Eni, de TEPC et Perenco sont effectués conjointement avec d'autres sociétés, Chevron assurant toujours l'enlèvement seul
- TEPC, Eni, Chevron et Hemla ont tous vendu à des sociétés affiliées, représentant 66 % de toutes les ventes de Djeno et plus de 80 % des ventes de Nkossa



Vente internationale des Droits de l'État

Ventes de la SNPC

- La SNPC a été mandatée pour vendre les droits pétroliers de l'État et transférer les revenus, moins une commission de 1,6 %, au Trésor public
- Les données ITIE suggèrent que le prix de vente moyen réalisé par la SNPC pour 85 millions de barils de pétrole d'État était inférieur d'environ 0,50 dollar au prix fixé mensuel

Tableau 34 : Prix de vente réalisé par SNPC Mandat pour le Djeno par rapport au prix fixé – 2016-20

Djeno 2016-2020	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Remises	-3,42	-1,63	-1,84	-1,21	-3,26	-1,92
Primes	1,79	2,15	3,91	1,07	3,04	2,43
Combinées	-0,99	-0,92	0,04	-0,37	-0,93	-0,56
volumes (MMbbl)	12,06	13,30	20,79	21,84	17,27	85,27

Gestion de la volatilité du prix

- La volatilité du prix du pétrole entraîne des cycles « haussiers et baissiers » préjudiciables, soulignant ainsi l'importance des mécanismes de lissage des revenus
- Certains pays, comme le Mexique, mettent en place un système de couverture pour leurs ventes pétrolières afin de couvrir les prévisions budgétaires. Un tel mécanisme peut s'avérer politiquement risqué en cas de flambée des prix du pétrole et contraire à la transparence, car une couverture efficace exige une certaine confidentialité
- Une des alternatives au lissage des revenus est la création d'un fonds de stabilisation, bien que son succès dépende de l'application de règles d'épargne strictes et de la qualité de la gouvernance nationale et du fonds



Conclusions

- D'importantes informations peuvent être générées à partir des données de l'ITIE du Congo. La modélisation financière peut contribuer à une plus grande transparence et mobilisation des ressources nationales. Les modèles devraient toutefois être actualisés au fil du temps et être éventuellement étendus à d'autres permis.
- Le régime fiscal congolais est complexe et les modalités varient considérablement d'un CPP à l'autre. Il apparaît que la caractéristique principale du régime - le prix haut - n'a pas amélioré la performance ou la durabilité du système
- Plusieurs domaines, notamment l'analyse comparative des coûts, les procédures de suivi et d'audit des coûts, les différentiels de vente pétrolières et les transactions entre parties affiliées, nécessitent un suivi
- La fiabilité des résultats pourrait être améliorée par une plus grande cohérence dans la divulgation des données des séries chronologiques. Le rapport contient des recommandations sur la divulgation des données, notamment une plus grande cohérence concernant la classification des coûts dans les CPP. Il conviendrait d'envisager d'étendre les divulgations au niveau du permis pour les allocations par instrument fiscal pour le contracteur et l'État.

